

El Salvador

vent que locale, qui y prennent racine et s'y développent rapidement.

● (1650)

On retrouve dans cette catégorie un certain nombre de pays, surtout si l'on regarde en direction sud vers l'Amérique centrale et l'Amérique latine. Nous sommes peut-être témoins d'une nouvelle manifestation de l'évolution de l'équilibre des forces, qui fera que certains pays sur lesquels l'Occident a pu compter pendant longtemps choisiront peut-être de quitter sa sphère d'influence. La tendance en faveur de l'établissement de certains principes fondamentaux, comme le partage des richesses dans les pays très pauvres, prendra peut-être une telle ampleur qu'aucune intervention étrangère ne saurait l'arrêter.

Après avoir entendu les exposés des autres députés, comment pouvons-nous accepter l'injustice sociale qui règne au Salvador? Comment pouvons-nous accepter les mesures auxquelles le gouvernement a recours pour se maintenir au pouvoir? Une telle situation répugne aux Canadiens, et pourtant, nous ressentons devant cette tragédie un sentiment d'impuissance.

Pour des raisons de distance, de culture, de langue et autres, nous savons qu'à long terme, la solution doit émaner de ce pays même. Si les grandes puissances s'en mêlent, directement ou indirectement, elles peuvent, si elles le désirent, faire pencher la balance en leur faveur. Mais, en dernière analyse, leur intervention n'amènera pas de solution durable.

Sans prétendre que le cas du Salvador et d'autres pays du monde qui vivent des situations analogues puissent être résolus par des pressions extérieures, je crois qu'il pourrait être utile que des pays démocratiques comme le Canada aident ces nations à évoluer, à instaurer un régime démocratique comme le nôtre. Il serait bon que nous appuyions les factions modérées dans ces pays, même s'il est censé être difficile d'en trouver. Nous devrions tenter de remplacer le conflit idéologique par des objectifs de nature socio-économiques. Autrement, même avec les meilleures intentions du monde, nous ne soignerons que les symptômes sans nous attaquer à la racine des problèmes qui couvent à l'état endémique depuis des décennies, voire des siècles.

La motion nous incite à la fois à prononcer une condamnation et à faire une recommandation. Je me demande si l'on peut aboutir à quelque chose en agissant de la sorte. Quiconque se permet de juger une action tout en essayant de convaincre son auteur et voisin de la justesse de son jugement a, selon moi, peu de chances d'aboutir dans sa démarche. C'est pourquoi je serais d'avis que l'on insiste sur la recommandation et que l'on s'en tienne uniquement à cela.

Je suis donc en désaccord avec l'auteur de la motion sur ce point, mais j'estime que le chef du parti néo-démocrate a toutefois rendu service à la Chambre en présentant cette motion à la veille de l'arrivée du président Reagan. Il nous permet ainsi de faire connaître notre opinion sur cette affaire. Nous pouvons de la sorte communiquer un point de vue qui, je crois, est celui de la majorité des députés, c'est-à-dire que nous devons effectivement tâcher de convaincre les Américains que dans l'affaire du Salvador, il ne s'agit pas d'un simple exercice de force et que la bonne manière de procéder c'est d'améliorer la situation sociale dans ce pays.

Je n'insisterai jamais assez sur le point que j'ai tâché de préciser cet après-midi, à savoir que dans le cas du Salvador,

ce n'est pas la première fois que cette situation se présente comme à l'époque de la crise de Cuba. Ce à quoi nous avons affaire ici, c'est un état de choses qui risque d'avoir des répercussions et de se reproduire dans les pays voisins du Salvador.

Dans quelques années d'ici nous regretterons de ne pas avoir compris les épreuves des habitants de ces pays. Au fond, ce sont les conditions sociales et économiques qui y règnent et qui sont inadmissibles dans un pays civilisé, qui sont une source de violence et de conflits au sein de la population. Nous en sommes fermement convaincus.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots à propos de l'intervention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) cet après-midi. Je trouve plutôt curieux qu'à l'occasion d'un débat sur une question aussi grave, le ministre profite de l'occasion pour dire au pays et au monde que nous n'avons aucune raison d'intervenir dans les affaires de l'Amérique latine et de l'Amérique du Sud de façon générale. C'est tout de même curieux qu'il prenne cette position quand on sait l'attitude positive adoptée par le gouvernement de l'époque au sujet de la Namibie. Le ministre a déclaré que nous ne sommes pas assez au courant de la situation en Amérique latine pour intervenir. Il nous est arrivé d'intervenir avec un enthousiasme et une comparaison presque poussés à l'excès. Étions-nous plus au courant de la situation alors en Amérique latine que nous le sommes aujourd'hui? Il est certain que la réponse est claire. Nous n'en savions pas plus et pourtant nous avons choisi de jouer un rôle positif, qui nous a permis d'obtenir des résultats et d'apporter une contribution appréciable.

● (1700)

J'ai été surpris, et même choqué de constater que le ministre sous-estime autant les diplomates professionnels canadiens, les gens qui ne font pas parler du gouvernement de même que les députés de cette Chambre et d'autres, lorsqu'ils tentent d'apporter un peu de stabilité à une partie du monde.

Je voudrais maintenant adopter une orientation légèrement différente de celle qu'on suivi mes collègues au cours de ce débat jusqu'ici. Permettez-moi de me demander si le Canada et les Canadiens ont des intérêts légitimes dans cette partie du monde.

Nous avons certes des intérêts légitimes à défendre chaque fois que l'on viole les droits et les libertés des gens. Il ne fait absolument aucun doute que l'absence de valeur morale et l'aspect encore plus important des privations et des souffrances imposées à des êtres humains, exigent que non seulement les Canadiens mais tout être humain intervienne pour tâcher d'atténuer, de détendre et de corriger la situation. Le Canada se trouve indiscutablement dans cette catégorie.

Nous avons également d'autres intérêts. On nous soumet des données contradictoires dans ce débat où on se demande si les États-Unis doivent continuer à intervenir militairement en fournissant des armes, des systèmes d'armes, et ainsi de suite. Je ne tiens pas particulièrement à soulever cet aspect du débat, sinon pour dire que je partage les inquiétudes de l'ex-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald), qui a dit, comme d'autres, que la motion que nous étudions est quelque peu incomplète en ce qu'elle critique et condamne une seule partie. Le chef du Nouveau parti démocratique s'est hâté d'apporter une correc-